

COMMUNIQUÉ – 17 JUILLET 2025

Qui arme les auteurs de crimes internationaux ? Découvrez notre enquête sur les complicités industrielles mondiales

Un mois après l'ouverture du Salon du Bourget, Gaza, Soudan, Russie : le commerce de la mort se poursuit. Nous irons jusqu'à la Cour de cassation.

Suite à nos mobilisations et à nos **recours juridiques collectifs**, le gouvernement a ordonné de recouvrir de draps noirs les stands d'exposition de certaines entreprises Israéliennes **au Salon du Bourget**. Cette décision partielle est une avancée importante, **mais elle ne suffit pas**. Nous irons jusqu'à la **Cour de cassation**, car la complicité dans les crimes en cours doit être examinée **au plus haut niveau de justice**.

En juin 2024, un **premier recours judiciaire collectif**, déjà coordonné par l'espace collaboratif Droit et Mouvements Sociaux, a abouti à une **décision historique** : l'interdiction par la justice des **entreprises, délégations et intermédiaires israéliens** au salon de l'armement Eurosatory. Si la **Cour d'appel a estimé** que la procédure d'urgence en référé n'était pas la voie appropriée, elle n'a pas statué sur le fond et n'a donc pas remis en cause la décision rendue en première instance.

Des entreprises israéliennes avaient alors tenté de contourner la justice et d'éviter le contradictoire **en saisissant concomitamment le tribunal de commerce**, alléguant le caractère prétendument discriminatoire de cette interdiction, en totale contradiction avec la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme dans les affaires de boycott.

Portés par cette victoire partielle mais significative de juin 2024, nous avons lancé **deux nouveaux recours** en mai et juin 2025 contre la participation d'entités toujours **actives dans les livraisons d'armes à Israël**, ou qui **contournent les sanctions** internationales visant la **Russie** ou le **Soudan**. Cette démarche judiciaire a été accompagnée d'une mobilisation historique dans la rue, aux abords du salon, rassemblant près de 4000 personnes, à l'appel de la coalition Guerre à la guerre qui rassemble une vingtaine d'organisations du mouvement social contre le militarisme.

Cependant, cette fois la **pression sur la justice devait être trop forte** : les **tribunaux de Bobigny et la Cour d'appel** n'ont pas suivi notre demande. Nous devons donc aller jusqu'à la Cour Suprême de France pour faire juger toutes les responsabilités dans le génocide à Gaza.

Les plus graves crimes internationaux ne sont pas seulement l'œuvre de quelques personnes à la tête des gouvernements. Sans la complicité des vendeurs d'armes israéliens et occidentaux, de leurs intermédiaires (comme les salons d'armement) et des gouvernements qui les soutiennent, ces crimes ne pourraient avoir la même intensité.

Nous rendons publics aujourd'hui les **résultats de l'enquête inédite** produite devant la justice sur ces responsabilités et sur les entreprises présentes au salon, menée par une dizaine de personnes engagées, coordonnées par Droit et Mouvements Sociaux et soutenues par les associations demanderesses (Survie, Al Haq, UJFP, Amis de la Terre France, et Stop Fueling war) et la coalition Guerre à la Guerre.

Ces recherches montrent des **liens directs et/ou indirects** entre des exposants du Bourget et :

- des livraisons d'armes à **Israël**, dans le contexte du **génocide à Gaza**;
- le contournement de sanctions internationales visant la **Russie**;
- le soutien aux **Forces de Soutien Rapide au Soudan**, impliquées dans des massacres.

Notre **rapport d'observation** sur place au salon du Bourget démontre que :

- des stands d'entreprises israéliennes (Ashot, Odysight) étaient **visibles et actifs**, non recouverts de draps;
- nous avons pu entrer et filmer l'intérieur du stand du SIBAT (délégation du ministère de la Défense d'Israël) resté ouvert, accueillant des réunions commerciales pour les entreprises israéliennes;
- les noms des entreprises et certaines armes telles que des missiles_ayant servi dans les offensives à Gaza_ dépassaient des draps noirs censés masquer les stands des entreprises israéliennes **Rafael, Elbit System, UVision Air, Aeronautics, Israel Aerospace Industries (IAI), et ces dernières poursuivaient leurs activités commerciales**, via des rendez-vous sur place, notamment au sein du stand du SIBAT;
- des entreprises identifiées dans nos recherches comme fournissant encore des armes à Israël (**Lockheed Martin, BAE Systems, Leonardo SPA, Thyssenkrupp, Turkish Aerospace Industries (TUSAŞ), Nammo, Textron, Woodward, Shield AI, MTU Engines...**) disposaient de **stands et chalets privés** pour conclure des contrats.

L'organisateur du **Salon du Bourget (SIAE)** devrait être reconnu **complice** de crimes internationaux, au même titre que ces entités:

- en organisant activement la **promotion de ces entités renforçant leur pouvoir économique de manière significative**;
- en facilitant les **transactions d'armement** (150 milliards de contrats signés rien que pour l'édition 2023);
- en recevant des **délégations d'États** impliqués dans des violations graves du droit international.

Malgré l'intimidation financière – la SIAE réclame des frais de procédure à hauteur de **9 000 €, à nos associations** – nous poursuivrons donc notre action.

Au nom de la dignité humaine, nous pouvons **toutes et tous agir pour stopper le soutien économique** et les livraisons d'armes aux auteurs de crimes internationaux, et **refuser que nos impôts alimentent les profits des multinationales de l'armement**. Le gouvernement agite un prétendu "état de guerre" pour justifier la **casse des services publics et l'aggravation**

des inégalités, pendant que les vendeurs d'armes voient leur chiffre d'affaires augmenter comme jamais ces dernières années grâce à la multiplication des conflits.

Les entreprises visées dans nos enquêtes étaient **présentes au Bourget**. Elles seront, sauf revirement, au **salon Milipol en novembre**, à nouveau sur le sol français, et dans les prochains salons du **commerce de la mort**.

Continuons à faire pression, à dénoncer les complicités, à **faire circuler l'information**.

- Relayez la synthèse de nos recherches [_ \(https://ferme.yeswiki.net/salons-armement-crimes-internationaux\)](https://ferme.yeswiki.net/salons-armement-crimes-internationaux) et notre tribune sur le Bourget sur Mediapart et l'Humanité "**Qui arme les auteurs de crimes internationaux ? : une enquête sur les complicités industrielles mondiales**"(<https://blogs.mediapart.fr/droit-et-mouvements-sociaux/blog/170725/qui-arme-les-auteurs-de-crimes-internationaux>)
- Soutenez notre recours juridique et notre **cagnotte solidaire** : <https://tinyurl.com/237saf5n>
- Rejoignez nos mobilisations citoyennes et juridiques : droitetmouvementssociaux@proton.me et les comptes Insta des collectifs
- Retrouvez une autre tribune traduite en 8 langues signée par 230 juristes qui qualifie juridiquement le génocide encore en cours à Gaza: <https://bit.ly/article-mediapart>
- Retrouvez aussi les rapports de SAIF sur les liens entre Israël et les entreprises françaises, complémentaires à nos recherches: <https://padlet.com/stoparmingisraelfrance/ressources>

Collectifs signataires :

Droit & Mouvements Sociaux (DMS) – Survie – Al Haq – UJFP (Union Juive Française pour la Paix)– Les Amis de la Terre France – Stop Fuelling War – Guerre à la Guerre (Galag) - AJPO (Avocats pour la Justice au Proche Orient)

Contacts presse :

Droits et Mouvements Sociaux, Droitetmouvementssociaux@proton.me

Survie, contact@survie.org

Al-Haq, joel.alhaq@gmail.com

Coalition guerre à la guerre (qui regroupe une vingtaine de collectifs dont les Soulèvements de la Terre, Stop Arming Israel France, Urgence Palestine, la Marche des Solidarités)

<https://www.instagram.com/guerre.alaguerre/>

Dominique Cochain, avocate et cofondatrice d'**Avocats pour la Justice au Proche Orient** (AJPO) dcochain@cabinetcochain.fr